

## **Allocution du Secrétaire Exécutif à l'occasion de la Conférence au Sommet du 17 décembre 2012**

**Mesdames et Messieurs les Ministres ;**

**Excellences Mesdames et Messieurs les Membres du Corps Diplomatiques et des  
Organisations Internationales :**

**Monsieur le Représentant du Président de la Commission de l'Union Economique et  
Monétaire Ouest Africaine ;**

**Monsieur Hervé Cronel le Conseiller spécial de Monsieur le Secrétaire Général de la  
Francophonie ;**

**Madame la Gouverneure de Niamey ;**

Il y a de cela 53 ans, sur les bords de la lagune Ebrié à Abidjan, les pères fondateurs :

- **Félix Houphouët - Boigny** de Côte d'Ivoire,
- **Diori Hamani** du Niger,
- **Hubert Maga** du Dahomey aujourd'hui Bénin,
- **Maurice Yaméogo** de Haute Volta, aujourd'hui Burkina,

portaient sur les fonds baptismaux, le Conseil de l'Entente rejoints en 1966 par le Togo.

La vision de ces monstres sacrés ne souffrait d'aucune ambiguïté : promouvoir entre les membres la paix, la sécurité et la solidarité ; cultiver la fraternité entre les peuples et promouvoir le développement.

Au plan politique le Conseil de l'Entente a pu maintenir la paix entre les pays et donner une impulsion à la coopération en Afrique en contribuant à la création d'Institutions d'intégration sous-régionales et panafricaines notamment l'Union Monétaire Ouest Africaine dès 1962, l'OUA, la CEDEAO, l'UEMOA, etc.

Dans le domaine du développement économique, avec la création du Fonds d'Entraide et de Garantie des Emprunts du Conseil de l'Entente, le Conseil de l'Entente a posé des actes concrets qui ont marqué la mémoire collective des populations des 5 pays :

Des mécanismes de garantie des emprunts et d'allègement des charges des emprunts; des programmes ambitieux de développement rural, d'hydraulique, de soutien aux petites et moyennes entreprises, etc.

Puis l'Organisation, pour différentes raisons, a connu une période de léthargie.

Reprenant le flambeau, au bord l'océan atlantique à Cotonou, les Présidents Boni YAYI du Bénin, Blaise COMPAORE du Burkina, Alassane OUATTARA de Côte d'Ivoire, Issoufou MAHAMADOU du Niger, Faure GNASSINGBE de Togo, ont décidé de faire renaître le Conseil de l'Entente, en adoptant le 5 décembre 2011 une charte qui amende et complète l'acte constitutif du 29 mai 1959.

A cette occasion, vous m'avez fait l'insigne honneur de me nommer dans les fonctions de Secrétaire Exécutif du Conseil de l'Entente.

Je voudrais saisir cet instant pour vous exprimer ma profonde gratitude pour l'opportunité que vous me donner de servir les populations de notre Espace.

J'associe à ces remerciements Monsieur. Issoufou Issa, Secrétaire Exécutif Adjoint et les trois Directeurs de Départements : Messieurs Issa Demolé Moko, Jean-Baptiste Ouédraogo, Comla Kadjé.

Je voudrais également adresser nos sincères remerciements au Conseil des Ministres et au Comité des Experts. Au cours des 8 réunions déjà tenues cette année, les membres des organes n'ont pas ménagé leurs efforts pour examiner, amender, approuver ou adopter la dizaine de textes qui doivent régir le fonctionnement de l'Institution.

Je voudrais également remercier les Consultants et cabinets qui nous ont apporté leurs concours pour la rédaction des textes et l'ouverture aux partenaires.

### **Excellences Messieurs les Présidents,**

Après Cotonou, la Conférence des Chefs d'Etat se réunit aujourd'hui 17 décembre 2012 sur les bords du Niger pour faire le point et parachever la mise en œuvre de la réforme.

Des dossiers importants pour l'avenir de l'Organisation sont inscrits dans votre agenda : le plan stratégique, la réflexion sur le financement du Conseil de l'Entente, le Fonds de Développement du Conseil de l'Entente, le projet de la boucle ferroviaire Entente, notamment.

Dans le domaine de la coopération, il nous a paru important d'asseoir dès le départ, une relation suivie avec l'Organisation Internationale de la Francophonie.

Le Président Abdou Diouf, Secrétaire Général de la Francophonie a donné à son Conseiller Spécial chargé de l'Economie et du développement durable, Monsieur Hervé Cronell, des pouvoirs pour signer en cette occasion solennelle, l'Accord de partenariat entre l'OIF et le Conseil de l'Entente.

Je voudrais souhaiter à Monsieur Cronell la bienvenue et le remercier de sa présence.

Enfin, je voudrais saluer et remercier le Représentant de la CEDEAO, le Représentant de l'UEMOA, du Fonds de Solidarité et des Institutions sœurs ici présentes.

**Vive le Conseil de l'Entente.**

**Patrice Kouamé**

Secrétaire Exécutif du Conseil de l'Entente